

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE**

Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Trente-troisième session

SESSION A ABUJA (NIGERIA) & EN LIGNE

13 – 17 septembre 2021

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire :

**Rapports des actions menées par
les Réseaux régionaux et
thématiques dans le cadre du
programme MAB, avec un accent
particulier mis sur la mise en œuvre
du Plan d'action de Lima (PAL) et la
célébration du 50^e anniversaire du
programme MAB**

1. Les représentants des réseaux régionaux et thématiques du MAB et des réseaux de réserves de biosphère sont invités à faire des présentations orales succinctes sur leurs activités respectives qu'ils ont menées depuis le dernier CIC-MAB.
2. Tous les États membres et réseaux sont également invités à remettre au Secrétariat du MAB leurs rapports écrits, qui seront publiés sur le site Internet du MAB dans la langue dans laquelle ils auront été reçus.
3. Les États membres et les représentants des réseaux sont invités à centrer leurs rapports sur la mise en œuvre du Plan d'action de Lima et la célébration du 50^e anniversaire du programme MAB.
4. Outre une description des activités passées, les représentants des États membres et des réseaux sont aussi invités à résumer les activités futures qu'ils prévoient de mettre en place et à identifier les possibilités de coopération connexes avec d'autres États membres, réseaux ou le Programme MAB dans son ensemble.
5. Afin de faciliter une discussion éclairée sur les rapports et les projets thématiques et de recherche collaboratifs connexes, les représentants des États membres et des réseaux sont

encouragés à soumettre leurs rapports bien en amont de la session du Conseil. Les rapports écrits reçus avant le 15 août 2021 seront compilés dans un document d'information pour le Conseil.

6. Les représentants d'institutions qui souhaiteraient proposer une coopération future avec la communauté du MAB sont encouragés à participer au débat sur ce point.

7. Le CIC-MAB est invité à prendre note des rapports régionaux, thématiques et nationaux présentés et/ou mis à disposition sur le site MABnet et à débattre de leurs contenus, conclusions et suggestions de coopération future éventuelle, notamment dans le contexte de la Stratégie du MAB et du Plan d'action de Lima et de la célébration du 50^e anniversaire du programme MAB.